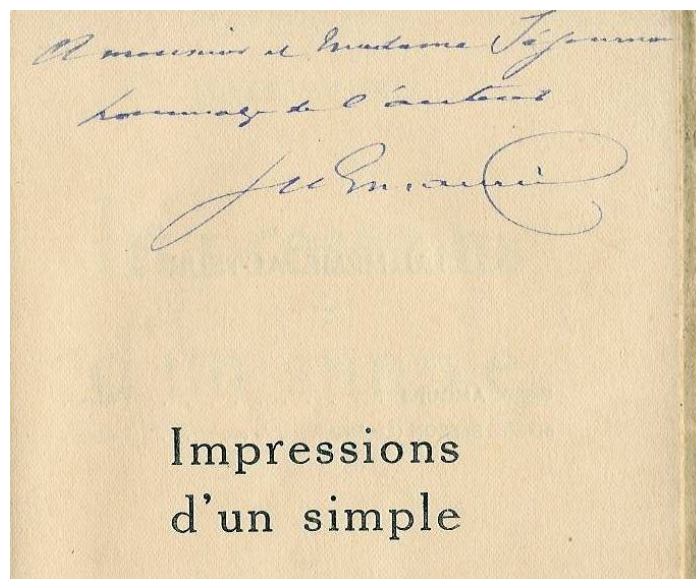


## **Le bois Banal**

Jules MAURIE



\*Dédicace à Monsieur et Madame Séjournant  
Hommage de l'auteur.

Au bois BANAL.

Le bois Banal est à 300 mètres du village, de ma petite maison. Le chemin qui y mène n'est pas ombragé, c'est un chemin vicinal ; mais, bien que le bon soleil laisse tomber ses rayons de feu d'un ciel sans nuage, je le suis sans hâte. Je longe la grande pâture, le pâquis, qui à l'occasion sert de champ de foire, et au bord duquel passe la route de Fresnes avec sa ligne de peupliers dont les feuilles frissonnent gaiement dans le vent d'est. Contre cette route commence les labours de Châtillon qui s'étendent jusqu'au pieds des Tarsinières et du Haut – Bois, au bas des quels grimpe le petit vignoble Châtillonnais qui, les bonnes années, donne un jus de gamet et un vin gris de Lorraine qui vous mettent le cœur en joie.

A gauche ce sont des potagers, des luzernes, des avoines et, au dessus, une large portion de culture qui s'encadre du Grand-Bois, du bois de Pro, du bois de Morvan et du Grand-Taillis. Dans une dépression du terrain toute proche, c'est la jolie vallée de l'Apance que l'on devine sans la voir.

Me voici au bois. A peine 5 minutes de soleil et la suave fraîcheur d'un chemin planté de chênes et de sapins me délecte le cœur et les poumons. Ce chemin est étroit, il relie Châtillon à Enfonvelle, les Vosges à la Haute-Marne. Les bruyères roses qui sont à l'orée du bois, à 200 mètres, sont champenoises ; les campanules, les digitales, les scabieuses qui poussent à l'est du taillis, sont lorraines. De chaque côté, une large bande de gazon borde le fossé, toujours vert, toujours humide, où l'œil avisé des jeunes pastourelles découvre à profusion les trèfles à quatre feuilles.

Le bois Banal n'est pas profond mais il est frais et silencieux. A mi-chemin, je m'assied à ma place favorite : c'est une stalle que j'ai choisie et retenue depuis plus d'un demi-siècle. Elle

m'est chère. C'est au pied d'un vieux et beau sapin. C'est sur son lit d'aiguilles, toujours sec malgré la pluie, entre deux énormes racines couvertes de mousse, que j'aime à me reposer, à rêver. Rien ne m'y dérange, rien ne m'y trouble dans ce bois Banal ; il n'y passe pas trois voitures et dix personnes dans la journée. A travers le taillis de chênes et de baliveaux, j'ai des éclaircies lumineuses sur la route de Fresnes qui monte à quelques cent mètres et, de l'autre côté, un miroitement, un scintillement dans la futaie qui dévale indique l'Apance, qui au fond du vallon boisé coule doucement sur son lit de sêmes et de joncs vers la Saône qui l'attend au bas du village.

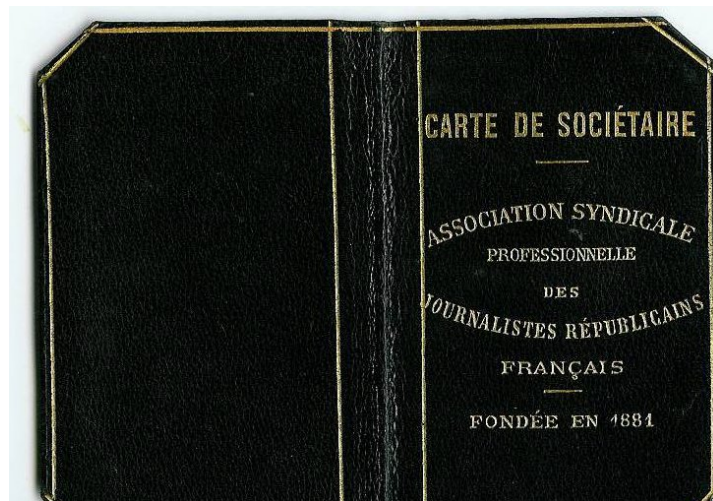
Enclos dans ma stalle, dont le dossier rugueux monte à soixante pieds, et laisse couler ses larmes ambrées de résine vierge, je hume l'atmosphère embaumée. Le vieux sapin étend jusqu'à mi-route ses longues branches recourbées qui penchent sous le poids de leur lourde et sombre draperie d'aiguilles dont l'extrémité remonte vers le ciel. Je rêve, je pense, je chante. Je jouis du calme profond, du souffle léger de la brise dans les ramures, de l'azur limpide au profond duquel il y a Dieu, du chant des oiseaux, de la marche des grillons qui traversent le chemin, du jeu des papillons accouplés qui ne craignent ni entomologistes, ni collectionneurs, du passage rapide et bas du merle, qui à mes côtés, il y a un instant, sifflait avec ivresse.... Un bruit de feuilles sèches remuées, puis un silence, puis un nouveau bruit. C'est un lièvre. En effet, le voici au bord du sentier, il hésite à quitter le couvert du bois. Nous nous regardons. Il pointe les oreilles en avant, il est peut-être un peu inquiet, mais il n'est pas effrayé. Enfin il se décide. En trois bonds, il traverse le chemin. Je l'entends qui va vers le bois, et petit à petit, le bruit des feuilles sèches remuées s'étend et se perd.

Je me lève, je prends le sentier à gauche et m'en vais vers le pré Lopidard. C'est un coin délicieux, enclavé entre le bois Banal et le Grand-Taillis. Il a tout le charme d'une belle pelouse toujours verte, toujours silencieuse, toujours fleurie de renoncules de pâquerettes et de reine des prés. L'Apance le traverse ; elle sinue sous le bois, mi-partie sous le Grand-Taillis, en face la Roche aux Larrons, mi-partie sous le Bois-Banal, à la Caurelle (Corelle) petite fontaine sylvestre où l'on entend chaque jour le bruit des battoirs et les éclats des voix des lavandières de Châtillon.

Ma venue sur le pré désert vient de faire lever un grand oiseau. A lent battements d'ailes, il monte, tournoie, décrit de amples cercles, puis va se poser un moment à la cime du plus haut chêne. C'est une cigogne. On en voit rarement ici, bien qu'à 10 kilomètres, aux étangs de Flabémont, dans les bois de Saint Julien, cigognes et hérons, à chaque automne, viennent se reposer des fatigues d'un long voyage.

Pauvre cigogne, que fais-tu là ? Es-tu seule ? Egarée ? Lorsque tu reprendras ton vol vers l'alsace dis à mes frères de Strasbourg et de Colmar tout mon amour et mes espérances..... L'angélus sonne à l'église de Châtillon. Il est midi. On m'attend à la maison. Le déjeuner est servi sur la petite terrasse qui domine la vallée de l'Apance. O viveurs du pavillon d'Ermenonville et de la cascade, combien je préfère mon bois Banal à votre bois de Boulogne et ma jolie terrasse, ma tonnelle agreste couverte de pampres, à votre château de Madrid avec ses filles, ses tsiganes, ses restaquouères et ses snobs du haut parage.

Châtillon 10 mai 1895





de la  
Haute-Marne.

Commune  
de  
**Poissons**,  
chef-lieu de Canton.

de  
Wassy.

*Extrait des registres de l'état civil.*

**L'an**

mil huit cent cinquante-un, le dix-sept  
Mars, à dix heures du matin. Par devant nous Stanislas  
Lecour, maire officier public de l'état civil de la commune  
de Poissons, chef-lieu de Canton, département de la Haute-  
Marne. Il comparu François Maurice, âgé de quarante-  
neuf ans, receveur des contributions indirectes, domicilié au  
Poissons, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin,  
né aujourd'hui à quatre heures du matin, en son domicile  
audit Poissons, de lui déclaré et de dame Marie  
Madeleine Moncheblond, âgée de quarante-un ans,  
son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les  
prénoms de Jules Ferdinand. Les dites déclaration  
et présentation faites en présence des sieurs François  
Julien, propriétaire, âgé de quarante-huit ans, et  
François Boivin, âgé de cinquante-sept ans, Rece-  
veur municipal, tous deux domiciliés au dit Poissons, et  
ont les père et témoins signés avec nous le présent acte  
après lecture faite. Signé Maurice, Julieu, Boivin,  
Maire.

„ Pour expédition conforme délivrée  
„ le quatre Janvier mil huit cent  
„ cinquante.

Le Maire de Poissons.



*Maurice*

Voilà pour nous Président du tribunal  
civil, séant à Wassy, (Sous-Président)  
pour l'expédition de ce présent acte de  
M. Stanislas Lecour, Maire de Poissons,  
le 17 Mars 1851.

166

VILLE DE PARIS.

1<sup>er</sup> Arrondissement.

Mairie du Louvre.



Certificat de Mariage.

Nous, Maire du Premier Arrondissement de Paris, certifions que

M<sup>rs</sup> Jules Ferdinand Maurie

et Mad<sup>emoiselle</sup> Françoise Philomène Barde

ont été mariés ce jourd'hui en cette Mairie.

En foi de quoi, nous avons délivré le présent Certificat pour servir au  
Mariage religieux, en conformité de la Loi du 9 Décembre 1890.

Fait en Mairie, le Dix Mars mil huit  
cent soixante quatorze



*[Handwritten signature]*

Les Intéressés ont reçu la bénédiction nuptiale  
en l'église St Germain l'Auxerrois le mardi 10 Mars 1894

L'abbé Darmon



GRANDE CHANCELLERIE

de la

LÉGION D'HONNEUR.

Paris, le 22 Mai 1895

1<sup>er</sup> Bureau.

Personnel

des Membres de la Légion d'Honneur.

Monsieur,

Par décret du 7 Mai 1895,  
M<sup>r</sup> Jan Monchablon, Artiste peintre,

a été nommé au grade de Chevalier de  
l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

En vous déléguant les pouvoirs nécessaires  
pour procéder à la réception, je vous adresse la décoration  
et les pièces qui lui sont destinées.

Je vous informe en même temps qu'en cas  
d'empêchement de votre part, vous pourrez transmettre  
la présente délégation à tel membre de l'Ordre que  
vous jugerez convenable de choisir, pourvu toutefois  
qu'il soit d'un grade au moins égal à celui du  
titulaire.

Agitez, Monsieur, l'assurance de ma  
considération la plus distinguée.

Pour le Grand Chancelier:  
Le Secrétaire général,

G. de Rouman

M<sup>r</sup> Jules Maurice

Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

Paris

de tous est indispensable.

### 17-3-32 CHÂTILLON-SUR-SAONE

Obsèques d'un Brave de 1870-71. — Le 17 mars ont été célébrées, à Châtillon, les obsèques du Commandant Ferdinand Maurie, contrôleur des régies des Cours et Tribunaux de la Seine, en retraite, officier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix du Combattant, héros de la Campagne de 1870-71, membre actif de la *Légion Vosgienne*, décédé à Paris.

Une importante délégation de la *Légion Vosgienne* avec son drapeau, conduite par son Président, avait tenu à se rendre à la gare de Bourbonne-les-Bains, afin de saluer et présenter ses condoléances à la famille.

C'est au milieu d'une foule imposante et recueillie que se déroulèrent les obsèques.

Au cimetière, M. Mandement, président des A. C. de Châtillon, prit la parole au nom de la *Légion Vosgienne* et des Légionnaires. Représentant la glorieuse carrière du Commandant Maurie : Engagé volontaire aux Francs-Tireurs de la Loire en 1870, Médaillé militaire pour faits de guerre aux combats d'Alençon, deux blessures, fait prisonnier à la bataille de Chateaudun. A peine guéri, s'évade. Cité à l'ordre du jour ; quelque temps après, quoiqu'il n'ait que vingt ans, il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur. Le 1<sup>er</sup> janvier 1907, il est promu Officier.

Malgré son grand âge, en 1914, il reprend du service et est nommé Commissaire d'une de nos plus importantes gares de ravitaillement.

M. Mandement termina son magnifique discours par cette belle péroraison :

« Oh ! quel bel exemple de grandeur militaire et civique, pour la génération qui monte ! Enfants, combattez l'insouciance de votre âge, puisiez quelquefois à ceux qui ont fait la guerre. Un à un, nous partons, mais faites comme nous, suivez notre trace, qui est celle du Devoir, de l'Honneur et de la Patrie !

« Mes chers amis, serrons les rangs, soyons fiers de notre glorieux Ancien et, j'en suis sûr, vous garderez gravé dans votre mémoire son souvenir, car il fut le beau fleuron de notre Association.

« Puissez-vous, Madame, trouver ici la consolation dans les regrets unanimes qu'a laissés derrière lui votre glorieux père.

« Vous, mon Commandant, qui avez lutté avec tant d'héroïsme, vous qui laissez derrière vous comme une trace lumineuse le chemin à suivre ; vous qui êtes grand, soyez certain que vous laissez ici de fidèles disciples : aussi, au nom de tous, je vous dis : Au Revoir ! »

A cette occasion, nous renouvelons à Mme Maurie nos bien sincères condoléances.